

ETUDE D'UN CAS D'ACCIDENT

EXPLOSION D'UNE CANALISATION DE GAZ

1) Résumé de l'accident :

Ce jour là, un conducteur d'engins était en train d'effectuer des travaux de terrassement à l'aide d'un bulldozer. Son chef lui ordonna d'arrêter les travaux et de regagner un deuxième chantier, non éloigné du premier pour exécuter des travaux urgents, consistant en l'évacuation d'une tranchée remplie d'eau résultant d'essais hydrostatiques d'une entreprise spécialisée.

Il faut indiquer qu'aucune information n'a été donnée au conducteur de l'engin sur l'existence d'éventuelles canalisations enterrées. Donc, tout en vidant la tranchée remplie d'eau, il a vu jaillir un jet de gaz. A ce moment, il a compris qu'il venait de percer une canalisation de gaz. Il a reculé son engin et a quitté la cabine. Cinq minutes après il y a eu l'explosion, le chef de chantier et un autre manœuvre furent atteints de graves blessures.

2) Causes de l'accident :

- Absence d'information sur l'existence de la conduite de gaz ;
- Mauvaise coordination des travaux; inexistence d'un comité inter entreprises d'hygiène et de sécurité (CIHS);
- Travailleur non instruit des risques qui peuvent être rencontrés lors du creusement des fouilles en tranchée;
- Utilisation de moyens non appropriés ;

3) Les solutions :

La prévention est le meilleur moyen d'éviter les dommages aux canalisations lors des travaux de tranchées.

Avant de commencer les travaux :

- S'informer auprès des services de voirie ou autres services compétents sur l'existence de canalisations ou câbles souterrains ou enterrés.
- Instruire les travailleurs des risques qu'ils peuvent rencontrer lors du creusement des fouilles en tranchées.

Pendant les travaux :

- Interdire l'utilisation d'outils pneumatiques ou mécaniques dès qu'on approche d'au moins 0.50m d'une canalisation ;
- Ne jamais utiliser du matériel non approprié aux travaux.